**Rapport d’activité 2015–2016**

Le comité d’ACIDUL a été élu par son Assemblée générale du 14 octobre 2015. Il est composé de François Allisson (SSP), Antoine Chollet (SSP), Jennifer Darricau (Lettres), Marc Dupuis (SSP), Francis Kay (Lettres), Christine Ritter (Lettres) et Amélie Stuby (TSR). Le comité a désigné en son sein deux co-président.e.s, François Allisson et Jennifer Darricau. En cours d’année, Jennifer Darricau a quitté la co-présidence, et François Allisson est devenu président. Marc Dupuis a été désigné trésorier. Le comité est secondé par un secrétaire général, Dominique Gigon. Pour lui permettre de remplir un autre projet professionnel, il a été remplacé durant 4 mois par Vanessa Monney. Le comité, avec sa/son secrétaire général.e, et parfois des invité.e.s, s’est réuni en moyenne deux fois par mois le lundi midi.

**Action « Cahier des charges » 2015**

Suite à l’action « cahier des charges » 2013 (opération dans les bureaux des collègues), ACIDUL a organisé une conférence publique le 18 novembre 2015 autour du cahier des charges, avec quatre intervenant.e.s : Sabine Kradolfer (sociologue, UNIL), Joanne Chassot (membres de l’ACIL, maître assistante, Unil), Raphaël Ramuz (secrétaire syndical, Syndicat des services publics) et Alexandre Curchod (avocat, spécialiste du droit du travail). La conférence a été accompagnée du lancement de notre plateforme [http://actioncahiersdescharges.ch](http://actioncahiersdescharges.ch/). Il faudra du temps encore avant que cette plateforme puisse fournir des éléments utiles ; pour l’instant, uploadez votre cahier des charges !

**Adhésion à ACTIONUNI**

Une délégation du comité d’ACIDUL a participé à l’Assemblée des délégué.e.s annuelle d’ACTIONUNI, l’association faîtière du corps intermédiaire (*Mittelbau*) des Universités, EPF, Hautes écoles pédagogiques et spécialisées (HEP et HES). Conformément au mandat de l’AG d’ACIDUL 2015, une demande d’adhésion a été formulée, et l’AD d’ACTIONUNI a accepté notre adhésion. ACIDUL est désormais membre d’ACTIONUNI. Nous nous félicitons que Francis Kay, membre du comité d’ACIDUL, ait été élu dans la volée au comité d’ACTIONUNI, offrant à notre association des accès privilégiés sur des questions nationales. Notons également qu’Antoine Chollet fait partie du groupe Taskforce politique, et que François Allisson fait partie du groupe de travail « Positionspapier ». Francis Kay a déjà représenté ACTIONUNI lors de l’Assemblée des délégué.e.s de la FH-CH (Association des professeurs des Hautes écoles spécialisées suisses), et la représentera lors du congrès annuel de la 67e Assemblée des délégué.e.s de l’UNES (Union des Étudiant.e.s de Suisse). Parmi les dossiers traités par ATIONUNI, notons l’examen et la critique du « Message relatif à l’encouragement de la formation, de la recherche et de l’innovation pour les années 2017 à 2020 » du SEFRI, ainsi que des dialogues avec plusieurs instances fédérales. ACTIONUNI rencontrera par exemple la direction du FNS le 24 novembre 2016.

Alors que la recherche est principalement de compétence fédérale (FNS, Swiss Accreditation Council, etc.), gageons que cette (ré-!)adhésion sera utile. Nous devrons être attentifs à y retirer des avantages pour ACIDUL, et avoir une influence sur les prises de position de la faîtière. Notons qu’ACIDUL avait démissionné d’ACTIOUNI il y a quelques années à cause de divergences profondes sur le sens à donner à la présence de collègues étrangers dans les universités suisses.

**Communication**

L’Association entretient un dialogue permanent avec ses membres. Notre traditionnelle Lettre d’information est désormais traduite en anglais depuis la rentrée de printemps 2016 ; et notre désormais *Newsletter* reçoit des retours de nombreuses personnes qui ne pouvaient pas nous lire auparavant. Le comité a représenté ACIDUL lors de plusieurs évènements : aux séances d’information pour les nouvelles et nouveaux assistant.e.s, en tenant un stand lors des doctoriales. Nous avons également rencontré plusieurs membres lors de notre barbecue annuel à Vidy le 27 juin. ACIDUL communique également parfois par communiqué de presse (lors du changement de Direction, pour faire le bilan du recteur sortant Dominique Arlettaz, par exemple). Et nous sommes contents de vous annoncer que nous avons négocié, en parallèle avec la FAE, une nouvelle convention avec la Direction pour que nos e-mails ne subissent plus de censure préalable sur les listes corps-inter@unil.ch et doctorants@unil.ch.

**Note sur les Chercheur.e.s FNS**

La Direction a publié une « Note » à destination des Ressources humaines concernant l’engagement des Chercheur.e.s FNS. Cette note posait plusieurs problèmes, notamment de reconnaissance. Le comité d’ACIDUL, en contact avec plusieurs Chercheur.e.s FNS, a dialogué avec la Direction pour qu’une nouvelle version de cette note voie le jour. La dernière version publiée, si elle ne résout pas tous les problèmes, a pris en compte la plupart des demandes d’ACIDUL. Cette affaire a posé la question, une fois de plus, du rôle d’ACIDUL pour des chercheur.e.s qui découvraient, le plus souvent, qu’ils étaient membres du PAT et non du corps intermédiaire (cf. plus bas).

**Défense des intérêts des membres de l’Association**

Le comité veille scrupuleusement aux intérêts des membres de l’Association, par des rencontres régulières avec la Direction, grâce aux représentant.e.s du corps intermédiaire dans les commissions de la Direction, et suite à des demandes formulées à l’association par e-mail ou lors des heures hebdomadaires de réception assurées par notre secrétaire général. Nous avons également tenté d’orienter le futur « Campus postgrade » dans la bonne direction et dialogué avec des membres du projet européen GARCIA (Gendering the Academy and Research : combating Career Instability and Asymmetries). Comme chaque année, plusieurs situations difficiles (individuelles ou collectives) ont été accompagnées, et ont nécessité des rencontres et dialogues avec les Ressources humaines, les immatriculations, la Direction, plusieurs Décanats, des directions d’institut et bien évidemment les personnes concernées. Nous avons traité des affaires de cotutelle, de harcèlement, de non-renouvellement de contrat, d’exmatriculation automatique, de légalité de certaines responsabilités dans les cahiers des charges, et nous avons obtenu plusieurs victoires. De nombreux cas pointent cependant des déficiences de l’institution pour gérer certains types de problèmes.

Notons qu’ACIDUL, en lien avec la Pétition « Pour la recherche » (*cf.* plus bas), réfléchit en permanence à l’évolution de l’université. Le comité a constitué une bibliothèque sur la recherche, l’enseignement et la gestion des universités, qui est à disposition des membres de l’Association durant les heures de réception, au bureau Anthropole 1197 (achats réalisés à la librairie coopérative Basta !, dont ACIDUL a fait l’achat d’une part sociale cette année).

**Pétition « Pour la recherche »**

Sur la base des travaux des premiers (2012) puis des seconds (2015) « Etats généraux de la recherche », ACIDUL a lancé la pétition nationale « Pour la recherche » ([http://pour-la-recherche.ch](http://pour-la-recherche.ch/)) à l’automne 2016. Le comité a commencé la récolte de signatures à Lausanne et dans d’autres universités et hautes écoles, et tisse des contacts avec d’autres associations en Suisse pour récolter le plus de signatures, afin de remettre aux autorités responsables au niveau national des revendications mûries depuis quelques années pour réclamer de meilleures conditions de travail, une recherche de haut niveau, et plus d’égalité. La récolte continue après l’AG 2016 d’ACIDUL : aidez-nous à faire signer la pétition !

**Transformations d’ACIDUL (cotisations et membres)**

ACIDUL avait pour mandat d’introduire un système de cotisations pour les membres de l’Association titulaires d’un doctorat (puisque les doctorant.e.s financent déjà l’association avec une partie de leur taxe d’immatriculation). Le comité a jugé les propositions faites par la Direction incompatibles avec le mandat qui lui avait été donné lors de l’AG 2015 d’ACIDUL : la Direction nous a proposé de percevoir directement la cotisation sur les salaires de nos membres, mais en contrepartie d’avoir accès à leur identité. Sans cette perception automatique, nous avons jugé le travail nécessaire pour récolter ces cotisations trop conséquent. Les négociations devront donc reprendre avec la nouvelle Direction, alors que l’accord qui nous lie à la Direction et la FAE pour la cotisation de nos membres doctorant.e.s arrivera à échéance en septembre 2017.

Enfin, ACIDUL défend depuis plusieurs années, et représente de fait les intérêts de plusieurs personnes qui ne sont pas formellement membres de l’association, car ils ne font partie ni du corps intermédiaire ni des doctorant.e.s. Le comité pense qu’il est grand temps d’inclure dans l’association toutes celles et ceux qui font de la recherche et/ou de l’enseignement, et ne sont ni étudiant.e.s, ni professeur.e.s, dans l’association, et pense ainsi qu’il faut inclure dans son périmètre les chargé.e.s de cours, chercheur.e.s FNS, responsables et chargé.e.s de recherche, et toutes celles et tous ceux qui estiment appartenir à la relève, mais ne sont défendus par aucune organisation. C’est dans cette voie d’inclusion (vs. l’exclusion par le paiement d’une cotisation), que le comité conclut cette année d’exercice et ouvre la nouvelle AG.

François Allisson, président

17 octobre 2016